

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### IAMGOLD ANNONCE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2020

*Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.  
Pour de plus amples renseignements, consultez le rapport de gestion et les états financiers consolidés non audités intermédiaires  
pour les six mois terminés le 30 juin 2020.*

**Toronto (Ontario), le 5 août 2020 – IAMGOLD Corporation** (« IAMGOLD » ou « la Société ») présente ses résultats financiers consolidés et ses résultats d'exploitation du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2020.

« IAMGOLD a dégagé de bons résultats d'exploitation au cours du trimestre en générant 72,4 millions \$ en flux de trésorerie d'exploitation et en produisant 155 000 onces d'or. Nous avons réussi à atteindre ces résultats malgré la suspension temporaire des activités minières à Westwood et à Rosebel, qui ont respectivement repris leurs activités le 15 avril et le 24 juillet, et l'effet continu anticipé provoqué par la crise mondiale de la COVID-19, a indiqué Gordon Stothart, président et chef de la direction d'IAMGOLD. Au cours de ce trimestre, nous avons entrepris des démarches proactives dans chacune de nos exploitations pour mettre en place des protocoles qui nous permettront de réaliser notre stratégie à long terme, tout en accordant la priorité à la santé et à la sécurité de notre main-d'œuvre et de nos communautés. Je salue nos employés pour leur dévouement extraordinaire, leur persévérance et leur professionnalisme en cette période sans précédent. »

M. Stothart a ajouté : « Le 21 juillet, la Société, de concert avec son partenaire en coentreprise, Sumitomo Metal Mining Co., Ltd., a annoncé la décision de procéder à la construction du projet Côté Gold, situé dans le nord de l'Ontario. Côté Gold représente un gisement de classe mondiale et une occasion transformatrice pour l'avenir d'IAMGOLD qui permettra de réduire les coûts d'exploitation globaux, d'augmenter la production totale, d'accroître le nombre de mines et d'améliorer la diversité géographique de notre éventail d'actifs. Notre excellente situation financière qui se chiffre à plus de 860 millions \$ en trésorerie et en placements à court terme, combinée aux flux de trésorerie provenant des mines existantes, nous permet de faire ce pas important en avant et de mettre en œuvre notre éventail de croissance de premier ordre. »

M. Stothart a annoncé : « Après 13 années passées au sein de la Société, M<sup>me</sup> Carol Banducci nous a informés de son intention de prendre sa retraite le 31 mars 2021. Elle a résolument accompagné la Société à travers des marchés haussiers et baissiers et plusieurs transitions. Grâce à son approche disciplinée de la gestion financière et à la création d'une équipe de finance et de comptabilité extraordinaire, elle a su positionner la Société de manière exceptionnelle pour qu'elle puisse maintenant affronter les difficultés et saisir les bonnes occasions. Je lui souhaite la meilleure des retraites et je suis heureux de pouvoir continuer à travailler avec elle jusqu'à ce qu'elle nous quitte. »

Carol Banducci, PVP et chef de la direction financière, a indiqué : « C'est avec des sentiments partagés que j'annonce ma retraite. IAMGOLD est un milieu passionnant qui possède un éventail de projets incroyables et des gens extraordinaires. Je suis ravie de travailler avec Gord et l'équipe pour faire progresser le travail en cours et assurer une transition harmonieuse. »

Également, poursuit M. Stothart : « M. Jeffery Snow, directeur des Affaires juridiques et vice-président principal, Développement des affaires, prendra sa retraite le 31 août 2020. Jeff a connu une riche carrière de 39 années à l'intersection du droit et du domaine minier. Ses conseils avisés nous manqueront. Nous lui souhaitons une excellente retraite bien méritée. »

#### Faits saillants du deuxième trimestre de 2020

- La production aurifère attribuable provenant des activités poursuivies se chiffrait à 155 000 onces à un coût des ventes<sup>1</sup> par once de 1 030 \$, un total des coûts décaissés<sup>2</sup> par once produite de 935 \$ et des coûts de maintien tout inclus<sup>2</sup> par once vendue de 1 189 \$. L'interruption des activités d'exploitation à Rosebel a perturbé la production.
- Les ventes attribuables d'or provenant des activités poursuivies s'élevaient à 153 000 onces à un prix moyen réalisé de l'or l'once de 1 724 \$.
- Les produits totalisaient 284,6 millions \$ qui reflètent le prix moyen réalisé de l'or de 1 724 \$ par once vendue.
- Le profit net provenant des activités poursuivies attribuable aux porteurs de capitaux propres s'élevait à 25,5 millions \$ (0,05 \$ par action) grâce à une amélioration des marges d'exploitation.

- Le profit net rajusté provenant des activités poursuivies attribuable aux porteurs de capitaux propres<sup>2</sup> atteignait 20,1 millions \$ (0,04 \$ par action<sup>2</sup>).
- La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation s'élevait à 72,4 millions \$, soit une augmentation de 65 % par rapport au premier trimestre.
- La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement<sup>2</sup> s'élevait à 79,0 millions \$, soit une augmentation de 9 % par rapport au premier trimestre.
- IAMGOLD conserve de bonnes liquidités grâce à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie, aux placements à court terme et à la trésorerie affectée qui ont augmenté de 36,5 millions \$ par rapport au premier trimestre pour se chiffrer à 866,3 millions \$ au 30 juin 2020.

#### **PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE**

- La production aurifère attribuable provenant des activités poursuivies s'élevait à 155 000 onces, soit une baisse de 29 000 onces par rapport à la même période de l'exercice précédent, et une baisse de 15 000 onces par rapport au premier trimestre de 2020.
- Les ventes d'or attribuables provenant des activités poursuivies se chiffraient à 153 000 onces, soit une baisse de 21 000 onces par rapport à la même période de l'exercice précédent, et une baisse de 6 000 onces par rapport au premier trimestre de 2020.
- Le coût des ventes<sup>1</sup> provenant des activités poursuivies totalisait 1 030 \$ l'once, soit une hausse de 9 % par rapport à la même période de l'exercice précédent et une baisse de 2 % par rapport au premier trimestre de 2020.
- Les coûts de maintien tout inclus<sup>2</sup> provenant des activités poursuivies se chiffraient à 1 189 \$ l'once, soit une hausse de 4 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, et une diminution de 3 % par rapport au premier trimestre de 2020.
- Le total des coûts décaissés<sup>2</sup> provenant des activités poursuivies se chiffrait à 935 \$ l'once, soit une hausse de 5 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, et une diminution de 6 % par rapport au premier trimestre de 2020.
- La marge sur l'or<sup>2</sup> provenant des activités poursuivies totalisait 789 \$ l'once, soit une augmentation de 366 \$ l'once par rapport à la même période de l'exercice précédent, et une augmentation de 179 \$ l'once par rapport au premier trimestre de 2020.

#### **RÉSULTATS FINANCIERS**

- Les produits totalisaient 284,6 millions \$, soit une hausse de 38,1 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent, et une hausse de 10,1 millions \$ par rapport au premier trimestre de 2020, reflétant un prix moyen réalisé de l'or de 1 724 \$ l'once vendue.
- Le profit brut s'élevait à 56,3 millions \$, soit une hausse de 49,7 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent, et une hausse de 24,4 millions \$ comparativement au premier trimestre de 2020.
- Le profit net provenant des activités poursuivies attribuable aux porteurs de capitaux propres s'élevait à 25,5 millions \$ (0,05 \$ l'action), comparativement à une perte nette provenant des activités poursuivies de 18,6 millions \$ (0,04 \$ l'action) à la même période de l'exercice précédent et à une perte nette provenant des activités poursuivies de 34,4 millions \$ (0,07 \$ l'action) au premier trimestre de 2020.
- Le profit net rajusté provenant des activités poursuivies attribuable aux porteurs de capitaux propres se chiffrait à 20,1 millions \$ (0,04 \$ l'action)<sup>2</sup>, comparativement à la perte nette rajustée provenant des activités poursuivies<sup>2</sup> de 15,5 millions \$ (0,03 \$ l'action)<sup>2</sup> à la même période de l'exercice précédent et comparativement à la perte nette rajustée provenant des activités poursuivies<sup>2</sup> de 4,9 millions \$ (0,01 \$ l'action)<sup>2</sup> au premier trimestre de 2020.
- La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation totalisait 72,4 millions \$, soit une hausse de 31,8 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent, et une hausse de 28,4 millions \$ comparativement au premier trimestre de 2020.
- La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement<sup>1</sup> se chiffrait à 79,0 millions \$, soit une augmentation de 36,2 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent et une augmentation de 6,2 millions \$ par rapport au premier trimestre de 2020.
- La trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et la trésorerie affectée totalisaient 866,3 millions \$ au 30 juin 2020. La trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffraient à 831,9 millions \$, les placements à court terme à 6,2 millions \$, et la trésorerie affectée à 28,2 millions \$. Aux termes de la facilité de crédit, 499,6 millions \$ étaient disponibles.

## CRISE MONDIALE DE LA COVID-19

- La crise mondiale provoquée par la pandémie de la COVID-19 continue d'évoluer et nécessite l'imposition de restrictions sur les déplacements des gens et des biens, des mesures de distanciation physique, des restrictions sur les rassemblements, des exigences de quarantaine et le traçage des contacts avec les personnes infectées. IAMGOLD surveille étroitement la situation et prend les mesures qui s'imposent pour gérer les effets de la crise liée à la COVID-19 sur ses activités d'exploitation, ses projets de mise en valeur et ses activités d'exploration. IAMGOLD gère les difficultés financières et opérationnelles engendrées par la COVID-19 tout en répondant rapidement aux besoins de ses employés et des communautés où elle exerce ses activités. IAMGOLD travaille étroitement avec les gouvernements locaux et nationaux ainsi que les communautés à limiter l'incidence de la crise de la COVID-19 sur ses gens et ses affaires et à appuyer les efforts locaux de gestion de la crise.
- IAMGOLD a pris de nombreuses mesures dans toutes ses exploitations et ses bureaux pour protéger la santé et la sécurité des employés, des entrepreneurs et des communautés locales contre la COVID-19. Ces mesures comprennent : la mise en place des mesures sanitaires recommandées par les autorités de la santé, la distanciation physique, l'utilisation d'équipement de protection individuel, l'accès restreint aux sites, les processus de dépistage auprès des employés et des entrepreneurs, le contrôle de l'arrivée de fournitures, l'utilisation de caméras thermiques pour vérifier la température avant l'entrée au site, la réduction de la main-d'œuvre aux sites en la limitant au personnel essentiel seulement et des autobus supplémentaires pour le transport ainsi que le personnel médical supplémentaire sur le site. En outre, la Société augmentera le nombre de chambres aux sites miniers.
- Les autres mesures prises comprennent la reconfiguration des installations aux sites pour satisfaire aux règles de distanciation physique et la mise sur pied d'un hôpital de campagne, d'un service ambulancier 24 heures sur 24, 7 jours par semaine et de plans d'évacuation aérienne en cas d'urgence au site minier d'Essakane. Également, la Société a élaboré des procédures de sécurité détaillées et a créé des canaux de communication pour répondre aux questions et aux préoccupations. Les professionnels en santé du site et les autorités sanitaires locales mènent régulièrement des inspections pour veiller à ce que ces mesures soient adéquatement mises en œuvre et systématiquement observées.
- Étant donné la flambée d'infections provoquées par la COVID-19 dans la région, plusieurs personnes travaillant à la mine d'or Rosebel, au Suriname, ont été déclarées positives à la COVID-19. Le personnel touché a été transféré dans des installations de quarantaine à Paramaribo supervisées par le gouvernement et a reçu les soins médicaux nécessaires. Il n'y a plus de cas actuellement au site minier et un nombre limité de personnes en quarantaine à l'extérieur du site. La majorité du personnel touché est déjà guéri. De concert avec les autorités sanitaires surinamaises, Rosebel a mis en place toutes les mesures préventives nécessaires, y compris la désinfection des logements et des aires de travail.
- Westwood, qui avait été placée en mode surveillance et maintien, a repris ses activités le 15 avril 2020. Le redémarrage a été réalisé conformément aux normes établies par le gouvernement du Québec, la Direction de la santé publique et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (« CNESST ») en vue de limiter le risque de propagation de la COVID-19. L'intensification des activités comprenait la formation des employés sur les nouvelles procédures et mesures sanitaires, l'ajustement des horaires de travail et du transport, les mesures de distanciation physique et l'équipement de protection.

## DÉVELOPPEMENTS STRATÉGIQUES

### *Prospection*

- Le 13 mai 2020, IAMGOLD a annoncé les résultats d'analyse issus du programme de forage au diamant de 2020 au projet Rouyn, au Canada. Les principaux résultats de ce forage comprenaient : 9,8 mètres d'une teneur de 10,4 g Au/t, 9,8 mètres d'une teneur de 27,8 g Au/t (y compris 4,4 mètres d'une teneur de 58,4 g Au/t), et 9,0 mètres d'une teneur de 5,8 g Au/t.
- Le 18 juin 2020, IAMGOLD a annoncé les premiers résultats d'analyse provenant du programme de forage au diamant de définition et d'expansion de 2020 au projet Nelligan, au Canada. Les principaux résultats de ce forage comprenaient : 25,1 mètres d'une teneur de 1,87 g Au/t, 27,0 mètres d'une teneur de 2,86 g Au/t et 10,5 mètres d'une teneur de 10,5 g Au/t.

### *Mises en valeur et exploitations*

- Le 22 avril 2020, Rosebel Gold Mines N.V. (« Rosebel ») a conclu une entente de coentreprise non constituée en société (la « Coentreprise ») avec Staatsolie Maatschappij Suriname N.V. (« Staatsolie ») concernant les zones de la concession dans la zone d'intérêt de la Coentreprise, qui comprend Saramacca. La Coentreprise exclut la concession minière existante Rosebel, détenue à 95 % par Rosebel et à 5 % par la République du Suriname. Rosebel détient une participation de 70 % et Staatsolie, une participation de 30 % dans la Coentreprise au nom de la République du Suriname. Staatsolie a versé à Rosebel une tranche initiale de 34,0 millions \$ du montant exigible total de 54,9 millions \$ à l'égard de tous les coûts d'exploitations et d'immobilisations relativement au projet Saramacca. La somme résiduelle sera prise à même les droits aurifères de la propriété Saramacca à verser à Staatsolie.

- Le 15 avril 2020, Westwood, qui était en mode surveillance et maintien, a repris ses activités à la suite de la confirmation donnée par le gouvernement du Québec le 13 avril 2020 voulant que les activités minières fassent partie des activités essentielles. La mine d'or Westwood avait été placée en mode surveillance et maintien le 25 mars 2020, comme les autres mines dans l'ensemble de la province, conformément aux directives du gouvernement du Québec pour lutter contre la crise de la COVID-19, puisque les activités minières avaient été jugées non essentielles.
- La mine Rosebel au Suriname a été placée en confinement le 22 mars 2020 afin de mieux protéger les employés et les communautés et d'assurer la continuité des activités. À la suite d'une flambée d'infections dans la région, plusieurs personnes travaillant à la mine d'or Rosebel au Suriname ont été déclarées positives à la COVID-19 à la mi-juin. IAMGOLD a mis en place des protocoles supplémentaires par suite de ces cas pour pouvoir mettre en quarantaine, retracer les contacts entre les personnes, désinfecter et augmenter la distanciation physique. Malheureusement, le syndicat a décidé d'utiliser l'une de ces mesures préventives qui auraient permis la distanciation physique par la réduction du nombre de personnes partageant des logements pour déclencher un arrêt de travail le 12 juin 2020, ce qui a forcé Rosebel à suspendre ses activités jusqu'à la mise en place des contrôles adéquats pour protéger la sécurité de tous les employés. En fonction des conseils et de la confirmation des experts médicaux de l'équipe de gestion de l'épidémie de la COVID-19 du Suriname, Rosebel, selon une entente explicite avec le syndicat, a repris ses activités le 24 juillet 2020.
- Le 24 mars 2020, la Société a placé la mine Essakane au Burkina Faso en confinement dans le but de mieux protéger les employés et les communautés et d'assurer la continuité des activités. Par la suite, le gouvernement du Burkina Faso a imposé un couvre-feu et a restreint les déplacements dans le pays en plaçant un certain nombre d'endroits, y compris Ouagadougou et Essakane, en quarantaine administrative le 8 avril 2020. La quarantaine administrative a été levée le 19 mai 2020. La production s'est poursuivie sans interruption pendant la période de quarantaine.

#### *Après la fin du trimestre*

- Le 21 juillet 2020, IAMGOLD, de concert avec son partenaire en coentreprise, Sumitomo Metal Mining Co. Ltd., (« SMM »), a annoncé la décision de procéder à la construction du projet Côté Gold. Au cours du deuxième trimestre de 2020, les activités d'atténuation de risques liées à la mise en valeur du projet se sont poursuivies, et le degré d'avancement de l'ingénierie du projet se situe à plus de 60 %. Les activités d'atténuation des risques demeurent conformes aux prévisions de coûts en immobilisations et comprennent les études techniques, l'affinement du modèle de blocs et l'avancement des demandes de permis, y compris la réception de l'avis d'approbation de la demande aux termes du paragraphe 36 de la *Loi sur les pêches* (Canada) pour le projet, ce qui représente une étape importante du processus d'obtention des permis relatifs aux habitats de poissons et à la gestion des résidus. La première phase de la construction du camp et le déboisement du site se sont terminés au cours du trimestre.
- IAMGOLD a publié un rapport technique conformément à la Norme canadienne 43-101 (« NI 43-101 ») pour sa mine d'or Westwood le 5 août 2020. Ce rapport confirme les détails d'une exploitation sécuritaire et rentable et réaffirme les prévisions de production à long terme publiées initialement en décembre 2019. Le rapport NI 43-101 intègre les modifications des méthodes d'exploitation et des pratiques opérationnelles et une révision des hypothèses de production. Dans ce contexte, les réserves attribuables totales ont diminué de 48 %, soit à 0,618 million d'onces (2,698 millions de tonnes d'une teneur de 7,1 g Au/t) et le reste des onces dans les réserves ont été reclassées dans les ressources. Bien que les ressources minérales en général sont demeurées relativement les mêmes à 4,764 millions de tonnes d'une teneur de 10,2 g Au/t pour un total de 1,557 million d'onces de ressources mesurées et indiquées, les hypothèses géotechniques plus prudentes liées à des zones particulières situées dans des secteurs sismiques à plus haut risque ont eu des répercussions sur les réserves minérales. Comme c'est souvent le cas pour les exploitations souterraines, IAMGOLD continue de travailler à transformer ses importantes ressources minérales souterraines en réserves minérales au fil du temps, en s'appuyant sur des hypothèses raisonnables correspondant à l'historique d'exploitation.
- Le 5 août 2020, IAMGOLD a annoncé la retraite de M<sup>me</sup> Carol Banducci, PVP et chef de la direction financière, le 31 mars 2021 et celle de M. Jeffery Snow, directeur des Affaires juridiques et VPP, Développement des affaires, à compter du 31 août 2020.

#### **PROCHAINS CATALYSEURS DE CROISSANCE**

- IAMGOLD poursuit ses activités d'atténuation des risques au projet Boto en faisant progresser l'ingénierie, en construisant l'infrastructure d'accès au site et en faisant avancer les programmes environnementaux et sociaux pour soutenir la mise en valeur du projet. Forte de sa prospection fructueuse le long de la zone de cisaillement sénégal-malienne grâce à plusieurs autres découvertes situées dans les 15 kilomètres du projet Boto dans des pays avoisinants, IAMGOLD a entamé une étude stratégique, appelée le « complexe aurifère Bambouk », pour faire avancer l'évaluation et la délimitation des ressources aux projets Diakha-Siribaya et Karita en vue d'étayer différents scénarios possibles de mise en valeur et de mettre en lumière les synergies dans la région.

- IAMGOLD continue de faire progresser les divers programmes de forage de délimitation et d'évaluation des ressources en cours et prévus à certains projets, notamment les projets Nelligan, Monster Lake et Rouyn au Québec, la découverte Gosselin sur la propriété Côte Gold en Ontario et la découverte Karita en Guinée.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Résultats financiers (millions \$, sauf indication contraire)	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
<b>Activités poursuivies</b>				
Produits	284,6 \$	246,5 \$	559,1 \$	497,5 \$
Coût des ventes	228,3 \$	239,9 \$	470,9 \$	491,8 \$
Profit brut	56,3 \$	6,6 \$	88,2 \$	5,7 \$
Profit net (perte nette) provenant des activités poursuivies attribuable aux porteurs de capitaux propres d'IAMGOLD	25,5 \$	(18,6) \$	(8,9) \$	(59,3) \$
Profit net (perte nette) provenant des activités poursuivies attribuable aux porteurs de capitaux propres d'IAMGOLD (\$/action)	0,05 \$	(0,04) \$	(0,02) \$	(0,13) \$
Profit net (perte nette) rajusté provenant des activités poursuivies attribuable aux porteurs de capitaux propres d'IAMGOLD <sup>1</sup>	20,1 \$	(15,5) \$	16,5 \$	(17,7) \$
Profit net (perte nette) provenant des activités poursuivies attribuable aux porteurs de capitaux propres d'IAMGOLD (\$/action) <sup>1</sup>	0,04 \$	(0,03) \$	0,03 \$	(0,04) \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	72,4 \$	40,6 \$	116,4 \$	48,7 \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement <sup>1</sup>	79,0 \$	42,8 \$	151,8 \$	75,9 \$
<b>Importantes statistiques d'exploitation</b>				
Ventes d'or – attribuables (milliers d'onces)	153	174	312	352
Production aurifère – attribuable (milliers d'onces)	155	184	325	357
Prix moyen réalisé de l'or <sup>1</sup> (\$/once)	1 724 \$	1 316 \$	1 663 \$	1 312 \$
Coût des ventes <sup>2</sup> (\$/once)	1 030 \$	941 \$	1 042 \$	952 \$
Total des coûts décaissés <sup>1</sup> (\$/once)	935 \$	893 \$	966 \$	891 \$
Coûts de maintien tout inclus <sup>1</sup> (\$/once)	1 189 \$	1 146 \$	1 210 \$	1 124 \$
Marge sur l'or <sup>1</sup> (\$/once)	789 \$	423 \$	697 \$	421 \$

<sup>1</sup> Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Se reporter à la section des mesures de rendement hors PCGR dans le rapport de gestion d'IAMGOLD.

<sup>2</sup> Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, comme indiqué à la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires d'IAMGOLD, est établi sur une base attribuable d'onces vendues (hormis les participations ne donnant pas le contrôle de 10 % à Essakane et de 5 % à Rosebel).

## SOMMAIRE DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2020

### Rendement financier

- Les produits provenant des activités poursuivies au deuxième trimestre de 2020 totalisaient 284,6 millions \$, soit une hausse de 38,1 millions \$ ou de 15 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette hausse était principalement attribuable au prix de l'or réalisé supérieur (67,3 millions \$), en partie contrebalancée par un volume des ventes moindre à Rosebel (15,5 millions \$), à Essakane (9,2 millions \$) et à Westwood (4,5 millions \$).
- Le coût des ventes provenant des activités poursuivies au deuxième trimestre de 2020 totalisait 228,3 millions \$, soit un déclin de 11,6 millions \$ ou de 5 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Ce déclin provenait principalement d'une diminution des coûts d'exploitation (8,2 millions \$) et de la charge d'amortissement (5,3 millions \$), qui a été en partie contrebalancée par une augmentation des frais de redevances en raison de la hausse du prix de l'or (1,9 million \$). La diminution des coûts d'exploitation était principalement attribuable aux activités d'exploitation réduites à Rosebel en raison de l'arrêt de travail du 12 juin 2020.
- La charge d'amortissement provenant des activités poursuivies au deuxième trimestre de 2020 totalisait 58,4 millions \$, soit une baisse de 5,3 millions \$ ou de 8 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse était principalement attribuable à un amortissement moindre à Westwood à la suite de la perte de valeur comptabilisée au quatrième trimestre de 2019.
- La charge d'impôts au deuxième trimestre de 2020 se chiffrait à 14,3 millions \$, soit 10,4 millions \$ de plus qu'à la même période de l'exercice précédent. La charge d'impôts au deuxième trimestre de 2020 comprenait une charge d'impôts exigibles de 13,3 millions \$ (0,2 million \$ au 30 juin 2019) et une charge d'impôts différés de 1,0 million \$ (3,7 millions \$ au 30 juin 2019). L'augmentation de la charge d'impôts découlait principalement d'un recouvrement moindre d'impôts différés sur les résultats à la suite de modifications aux actifs et passifs d'impôts

différés sur les résultats, de différences résultant de l'incidence des fluctuations de change et entre les niveaux de résultats imposables d'une période par rapport à l'autre dans les territoires où IAMGOLD exerce ses activités.

- Le profit net provenant des activités poursuivies attribuable aux porteurs de capitaux propres au deuxième trimestre de 2020 s'élevait à 25,5 millions \$ (0,05 \$ par action), comparativement à une perte nette de 18,6 millions \$ (0,04 \$ par action) à la même période de l'exercice précédent. L'augmentation du profit net était principalement attribuable à un profit brut plus élevé (49,7 millions \$), à des produits d'intérêts supérieurs, à des gains (pertes) accrus sur instruments dérivés et autres placements (22,5 millions \$) et à des coûts de prospection moindres (5,6 millions \$), en partie contrebalancés par les autres charges plus élevées (22,1 millions \$) et par des impôts sur les résultats accrus (10,4 millions \$).
- Le profit net rajusté provenant des activités poursuivies attribuable aux porteurs de capitaux propres<sup>2</sup> s'élevait à 20,1 millions \$ (0,04 \$ par action<sup>2</sup>) comparativement à une perte nette rajustée provenant des activités poursuivies<sup>2</sup> de 15,5 millions \$ (0,03 \$ par action<sup>2</sup>) à la même période de l'exercice précédent.
- La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation au deuxième trimestre de 2020 s'élevait à 72,4 millions \$, une augmentation de 31,8 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette augmentation s'expliquait principalement par des profits plus élevés après les ajustements hors trésorerie (40,3 millions \$).
- La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement<sup>1</sup> au deuxième trimestre de 2020 s'élevait à 79,0 millions \$, soit une hausse de 36,2 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent.

---

### Situation financière

---

- La trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et la trésorerie affectée se chiffraient à 866,3 millions \$ au 30 juin 2020, marquant une hausse de 1,5 million \$ comparativement au 31 décembre 2019. Cette hausse était principalement attribuable à la trésorerie générée par les activités d'exploitation (116,4 millions \$) et les produits du prêt d'équipement (10,9 millions \$), en partie contrebalancée par les coûts en immobilisations corporelles (125,7 millions \$).
- Comme mentionné précédemment dans le communiqué de presse du 21 juillet 2020 concernant la construction du projet Côté Gold, IAMGOLD a indiqué qu'elle pourrait conclure des contrats dérivés pour atténuer les risques financiers. Afin de réduire l'exposition du prix de l'or et d'atténuer davantage les risques liés à son état de la situation financière, IAMGOLD compte, dans des conditions adéquates, couvrir de 15 % à 20 % de la production totale pendant la période de construction du projet, soit entre 2021 et le milieu de 2023 par une combinaison d'options et (ou) de tunnels.

---

### Production et coûts

---

- La production aurifère attribuable provenant des activités poursuivies se chiffrait à 155 000 onces au deuxième trimestre de 2020, soit une baisse de 29 000 onces par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse s'expliquait principalement par une production moindre à Rosebel (20 000 onces) par suite de l'arrêt de travail en juin 2020.
- Les ventes d'or attribuables provenant des activités poursuivies se chiffraient à 153 000 onces au deuxième trimestre de 2020, soit une baisse de 21 000 onces par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse provenait principalement d'une diminution des ventes à Rosebel (12 000 onces), à Essakane (6 000 onces) et à Westwood (3 000 onces).
- Le coût des ventes<sup>1</sup> par once provenant des activités poursuivies au deuxième trimestre de 2020 s'élevait à 1 030 \$, soit une hausse de 9 % comparativement à la même période de l'exercice précédent essentiellement en raison d'un déclin du volume des ventes et d'une augmentation des frais de redevance attribuable à la hausse du cours de l'or.
- Le total des coûts décaissés<sup>2</sup> par once produite provenant des activités poursuivies au deuxième trimestre de 2020 se chiffrait à 935 \$, soit une hausse de 5 % par rapport à la même période de l'exercice précédent essentiellement en raison d'une diminution du volume de production et d'une hausse des frais de redevances par suite d'une augmentation du cours de l'or.
- Les coûts de maintien tout inclus<sup>2</sup> par once vendue au deuxième trimestre de 2020 s'élevaient à 1 189 \$, soit une hausse de 4 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation du coût des ventes par once qui a été en partie contrebalancée par une baisse des coûts en immobilisations de maintien.

---

### L'engagement à l'égard de Zéro Incident se poursuit

---

- Le taux JART<sup>3</sup>, qui exprime la fréquence de tous les types de blessures graves dans l'ensemble de tous les sites et fonctions au deuxième trimestre de 2020, se situait à 0,11, donc au-dessous du taux de 0,57 ciblé par IAMGOLD. La Société continue de mettre en place plusieurs initiatives, y compris un nouveau programme de santé-sécurité comportemental, pour assurer un milieu de travail plus sécuritaire.

## Crise de la COVID-19

- Devant la crise mondiale causée par la COVID-19, IAMGOLD a pris de nombreuses mesures pour protéger la santé et la sécurité de ses employés et entrepreneurs.
- Au fur et à mesure de l'évolution de cette crise, IAMGOLD s'ajuste et élargit les mesures mises en place pour protéger la santé et la sécurité des employés, des entrepreneurs et des communautés locales. Ces mesures comprennent : la formation concernant les procédures et les mesures sanitaires recommandées par les autorités de la santé, la modification des horaires de travail, la distanciation physique, l'utilisation d'équipement de protection, l'accès restreint aux sites, le dépistage effectué auprès des employés et des entrepreneurs, le contrôle de l'arrivée de fournitures, l'utilisation de caméras thermiques pour vérifier la température avant l'entrée au site, la réduction de la main-d'œuvre aux sites en la limitant au personnel essentiel seulement et des autobus supplémentaires pour le transport ainsi que le personnel médical supplémentaire sur le site. En outre, la Société augmentera le nombre de chambres aux sites miniers.

### PRODUCTION D'OR ATTRIBUABLE ET COÛTS

	Production aurifère (milliers d'onces)		Coût des ventes <sup>1</sup> (\$ par once)		Total des coûts décaissés <sup>2</sup> (\$ par once produite)		Coûts de maintien tout inclus <sup>2,3</sup> (\$ par once vendue)	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
<b>Trois mois terminés le 30 juin</b>								
<b>Activités poursuivies</b>								
Essakane (90 %)	83	88	1 079 \$	960 \$	952 \$	887 \$	1 123 \$	1 077 \$
Rosebel (95 %)	52	72	959	944	896	915	1 150	1 116
Westwood (100 %) <sup>4,5</sup>	20	24	1 020	869	968	849	1 133	990
	155	184	1 030 \$	941 \$	935 \$	893 \$	1 189 \$	1 146 \$
Coût des ventes <sup>1</sup> (\$/once)			1 030 \$	941 \$				
Coûts décaissés sans les redevances					855 \$	836 \$		
Redevances					80	57		
Total des coûts décaissés <sup>2</sup>					935 \$	893 \$		
Coûts de maintien tout inclus <sup>2,3</sup>							1 189 \$	1 146 \$
	Production aurifère (milliers d'onces)		Coût des ventes <sup>1</sup> (\$ par once)		Total des coûts décaissés <sup>2</sup> (\$ par once produite)		Coûts de maintien tout inclus <sup>2,3</sup> (\$ par once vendue)	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
<b>Six mois terminés le 30 juin</b>								
<b>Activités poursuivies</b>								
Essakane (90 %)	167	178	1 027 \$	927 \$	930 \$	885 \$	1 090 \$	1 043 \$
Rosebel (95 %)	116	140	1 044	916	977	908	1 204	1 089
Westwood (100 %) <sup>4,5</sup>	42	39	1 093	1 165	1 077	853	1 189	1 078
	325	357	1 042 \$	952 \$	966 \$	891 \$	1 210 \$	1 124 \$
Coût des ventes <sup>1</sup> (\$/once)			1 042 \$	952 \$				
Coûts décaissés sans les redevances					890 \$	832 \$		
Redevances					76	59		
Total des coûts décaissés <sup>2</sup>					966 \$	891 \$		
Coûts de maintien tout inclus <sup>2,3</sup>							1 210 \$	1 124 \$

1 Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, comme indiqué à la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires d'IAMGOLD, est établi sur une base attribuable d'onces vendues (hormis les participations ne donnant pas le contrôle de 10 % à Essakane et de 5 % à Rosebel).

2 Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Se reporter à la section des mesures de rendement hors PCGR dans le rapport de gestion d'IAMGOLD (en anglais seulement).

3 Les coûts de maintien tout inclus comprennent les frais généraux et administratifs. Se reporter au rapprochement des coûts de maintien tout inclus à la page 29 du rapport de gestion (en anglais seulement).

4 Le coût des ventes par once vendue à Westwood ne prend pas en considération l'incidence de la normalisation des coûts pour les trois et les six mois terminés le 30 juin 2020 de néant et de néant l'once (respectivement de néant et de 30 \$ l'once pour les trois et les six mois terminés le 30 juin 2019).

5 Le total des coûts décaissés par once produite et les coûts de maintien tout inclus par once vendue à Westwood prennent en considération l'incidence de la normalisation des coûts pour les trois et les six mois terminés le 30 juin 2020 de néant et de néant par once (respectivement de néant par once produite et de 266 \$ par once vendue pour les trois et les six mois terminés le 30 juin 2019).

## PERSPECTIVES

Prévisions annuelles attribuables à IAMGOLD <sup>1</sup>	Révisées <sup>1</sup>	Précédentes <sup>2</sup>
Essakane (milliers d'onces)	350 à 370	350 à 370
Rosebel (milliers d'onces)	210 à 230	250 à 270
Westwood (milliers d'onces)	85 à 100	85 à 100
Total de la production attribuable (milliers d'onces)	645 à 700	685 à 740
Coût des ventes <sup>3</sup> (\$/once)	990 \$ à 1 030 \$	955 \$ à 995 \$
Total des coûts décaissés <sup>4,5</sup> (\$/once)	940 \$ à 980 \$	920 \$ à 960 \$
Coûts de maintien tout inclus <sup>4,5</sup> (\$/once)	1 195 \$ à 1 245 \$	1 195 \$ à 1 245 \$

1. Les perspectives révisées sont établies selon des hypothèses établies sur l'exercice complet de 2020 d'après un prix moyen réalisé de l'or de 1 675 \$ l'once, un taux de change \$ US / \$ CA de 1,36, un taux de change de € / \$ US de 1,12 et un prix moyen du pétrole brut de 40 \$ le baril.
2. Les perspectives précédentes sont établies selon des hypothèses établies sur l'exercice complet de 2020 d'après un prix moyen réalisé de l'or de 1 500 \$ l'once, un taux de change \$ US / \$ CA de 1,40, un taux de change de € / \$ US de 1,12 et un prix moyen du pétrole brut de 35 \$ le baril.
3. Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, est établi sur une base attribuable d'onces vendues (hormis les participations ne donnant pas le contrôle de 10 % à Essakane et de 5 % à Rosebel).
4. Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Se reporter à la section des mesures de rendement hors PCGR dans le rapport de gestion d'IAMGOLD (en anglais seulement).
5. Comprend Essakane, Rosebel et Westwood en fonction de la proportion attribuable.

### PRODUCTION AURIFÈRE, COÛT DES VENTES, TOTAL DES COÛTS DÉCAISSÉS ET COÛTS DE MAINTIEN TOUT INCLUS

IAMGOLD a baissé ses prévisions de production aurifère attribuable totale de 2020, qui sont passées d'une fourchette entre 685 000 et 740 000 onces à une fourchette entre 645 000 et 700 000 onces, pour tenir compte de la suspension des activités le 12 juin 2020 à la mine d'or Rosebel en raison des cas de COVID-19 diagnostiqués parmi le personnel de l'exploitation. La suspension a été levée le 24 juillet 2020 après la confirmation des autorités sanitaires nationales du Suriname que la mine pouvait reprendre ses activités en toute sécurité et que les contrôles adéquats avaient été adoptés par le personnel pour assurer la sécurité de tous les employés. Les protocoles de prévention de la COVID-19 mis en place comprennent une réduction de la main-d'œuvre dans le but de favoriser la distanciation physique aux installations des camps, et ont par conséquent entraîné des modifications des volumes de production prévus.

Afin d'atteindre les prévisions de l'exercice complet, IAMGOLD s'attend à devoir engager des coûts supplémentaires, notamment l'augmentation du nombre de chambres dans les camps, la modification des horaires de travail et du transport, l'expédition de fournitures essentielles et les mesures additionnelles de sécurité, le dépistage et l'équipement de protection individuel pour protéger sa main-d'œuvre. Le cours de l'or en hausse devrait également faire augmenter les frais de redevances au cours de l'exercice.

La Société a révisé à la hausse ses prévisions de 2020 de coût des ventes par once vendue, qui sont passées d'une fourchette entre 955 \$ et 995 \$ à une fourchette entre 990 \$ et 1 030 \$ l'once, principalement pour tenir compte d'une diminution du volume de ventes par rapport aux prévisions précédentes provoquées par la crise de la COVID-19.

La Société a ajusté à la hausse ses prévisions du total des coûts décaissés<sup>2</sup> par once en 2020, qui sont passées d'une fourchette entre 920 \$ et 960 \$ à une fourchette entre 940 \$ et 980 \$, en raison d'une baisse du volume de production occasionnée par la crise de la COVID-19 par rapport aux prévisions précédentes.

IAMGOLD conserve ses prévisions de coûts de maintien tout inclus<sup>2</sup> par once vendue à une fourchette se situant entre 1 195 \$ et 1 245 \$ en 2020.

Les coûts de maintien tout inclus<sup>2</sup> au troisième trimestre de 2020 devraient être plus élevés que ceux du deuxième trimestre en raison de la reprise des programmes de coûts en immobilisations de maintien à des niveaux de production similaires. De plus, les coûts devraient augmenter au troisième trimestre par rapport à ceux du deuxième trimestre compte tenu des charges additionnelles liées à la COVID-19.

### CHARGE D'AMORTISSEMENT

La charge d'amortissement en 2020 devrait se situer entre 245 millions \$ et 255 millions \$, soit une diminution de 5 millions \$ comparativement aux prévisions précédentes.

### IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La Société s'attend à payer en trésorerie des impôts se situant entre 30 millions \$ et 45 millions \$ en 2020. IAMGOLD est assujettie à l'impôt sur les résultats dans différents territoires, en fonction de différents taux d'imposition. Cependant, le taux d'imposition effectif consolidé d'IAMGOLD est soumis à d'importantes fluctuations d'une période par rapport à l'autre en raison des charges et des produits comptabilisés uniquement à des fins de comptabilisation ou d'imposition, des impôts non liés aux profits ou aux pertes avant impôts pour la période courante, comme les retenues fiscales, et des ajustements au titre des impôts différés qui ne sont pas directement liés aux profits ou aux pertes avant impôts sur les résultats pour la période courante, comme les variations de change. De plus, des

redressements des actifs ou des passifs d'impôts sur les résultats différés pourraient être comptabilisés au cours de l'exercice.

## PERSPECTIVES DES COÛTS EN IMMOBILISATIONS

(en millions \$)	Révisées			Précédentes		
	Maintien <sup>1</sup>	Autre que le maintien (développement/expansion) <sup>2</sup>	Total	Maintien <sup>1</sup>	Autre que le maintien (développement/expansion) <sup>2</sup>	Total
Essakane	40 \$	65 \$	105 \$	40 \$	80 \$	120 \$
Rosebel	50	40	90	60	55	115
Westwood	25	18	43	25	15	40
	115	123	238	125	150	275
Côté Gold (70 %)	—	77	77	—	45	45
Boto	—	25	25	—	25	25
Total <sup>3,4,5</sup> (± 5 %)	115 \$	225 \$	340 \$	125 \$	220 \$	345 \$

1 Les coûts en immobilisations de maintien comprennent les frais de découverte incorporés de 5 millions \$ de Rosebel (15 millions \$ précédemment).

2 Les coûts en immobilisations autres que le maintien comprennent les frais de découverte incorporés de 50 millions \$ d'Essakane (65 millions \$ précédemment) et de 15 millions \$ de Rosebel (30 millions \$ précédemment).

3 Comprend 16 millions \$ en coûts d'actifs de prospection et d'évaluation capitalisés. Se reporter à la section de la prospection du rapport de gestion (en anglais seulement).

4 Les coûts d'emprunts incorporés ne sont pas compris.

5 Outre les coûts en immobilisations mentionnés ci-dessus, des paiements totaux de 15 millions \$ en vertu de contrats de location du principal sont prévus (20 millions \$ précédemment).

La Société a réduit ses prévisions de coûts en immobilisations de 2020 de 5 millions \$, soit à 340 millions \$ (± 5 %) comparativement aux prévisions précédentes. Les coûts en immobilisations autres que le maintien ont augmenté de 5 millions \$, et les coûts en immobilisations de maintien ont diminué de 10 millions \$. L'augmentation de 5 millions \$ en coûts en immobilisations autres que le maintien découlait principalement des coûts en immobilisations supérieurs de 32 millions \$ au projet Côté Gold étant donné l'intensification des activités de construction vers la fin de l'exercice et une augmentation de 3 millions \$ en coûts en immobilisations de maintien à Westwood, en partie contrebalancées par une réduction de 15 millions \$ des frais de découverte incorporés à Essakane et à Rosebel. La diminution des coûts en immobilisations de maintien de 10 millions \$ est attribuable à une réduction des frais de découverte incorporés à Rosebel.

## PRÉVISIONS DE 2021

(se reporter au communiqué de presse du 19 février 2020)

Bien que les prévisions de 2021 demeurent les mêmes pour l'instant, elles sont en cours d'examen étant donné le climat d'incertitude à l'échelle mondiale entourant la propagation de la COVID-19 et les conséquences que celle-ci pourrait avoir sur les activités d'IAMGOLD. En 2021, IAMGOLD s'attend à une production d'or attribuable se situant entre 760 000 et 840 000 onces, soit environ 19 % de plus que les niveaux prévus en 2020. Les coûts en immobilisations, exception faite des projets de mise en valeur, devraient se situer aux alentours de 250 millions \$ et comprennent l'achèvement prévu de la mise en valeur de Saramacca en 2020 et des frais de découverte incorporés moindres comparativement à ceux de 2020.

Le 21 juillet 2020, la Société a annoncé la décision de procéder à la construction du projet Côté Gold situé au Canada. Dans le cadre de la décision de construction, la part de 70 % des obligations anticipées d'IAMGOLD liées aux immobilisations (exception faite des coûts irrécupérables) se chiffre dans une fourchette entre 875 millions \$ et 925 millions \$ en coûts de construction du projet, en présumant que la location des pièces majeures d'équipement minier s'élèvera à environ 80 millions \$. IAMGOLD prévoit dépenser environ 45 % des coûts en immobilisation en 2021, en présumant un taux de change du \$ US/ \$ CA de 1,35.

## ANALYSE DES ACTIVITÉS DE CHAQUE SITE MINIER

### Mine Essakane – Burkina Faso (participation d'IAMGOLD – 90 %)

Le site a effectué une gestion active des restrictions occasionnées par la crise mondiale de la COVID-19 et, malgré un rythme réduit, les activités de production ont quand même progressé.

La production d'or attribuable au deuxième trimestre de 2020 était de 6 % moins élevée comparativement à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'un débit moindre à l'usine en raison de la crise provoquée par la COVID-19. L'incidence du débit moindre a été en partie contrebalancée par une augmentation de 13 % des teneurs comparativement à la même période de l'exercice précédent étant donné que les équipes d'extraction disponibles se sont concentrées sur les zones à fortes teneurs au lieu des zones nécessitant du décapage

engendrant des frais de découverte incorporés. Les ventes d'or au deuxième trimestre de 2020 étaient de 7 % inférieures à celles à la même période de l'exercice précédent.

L'exploitation a extrait 20 % de moins au deuxième trimestre de 2020 comparativement à la même période de l'exercice précédent, ce qui est attribuable au nombre réduit d'équipes d'extraction disponibles en raison des restrictions liées à la COVID-19. La quantité de stériles extraits au deuxième trimestre de 2020 était de 24 % inférieure à celle à la même période de l'exercice précédent, puisque l'extraction se concentrait sur les zones présentant du minerai plus facilement accessible et à plus forte teneur. Même si le projet de mise à niveau de l'usine a été mis de côté temporairement au deuxième trimestre en raison des restrictions liées à la COVID-19, la mine a reçu environ 80 % de l'équipement nécessaire au projet au cours du trimestre. La construction de la fondation en béton devrait commencer au troisième trimestre de 2020.

Le coût des ventes par once vendue provenant des activités poursuivies au deuxième trimestre de 2020 a connu une hausse de 12 % comparativement à la même période de l'exercice précédent, essentiellement en raison d'une hausse des coûts d'exploitation, d'un déclin du volume des ventes et d'une augmentation des frais de redevance occasionnée par des prix de l'or réalisés supérieurs.

Le total des coûts décaissés par once produite au deuxième trimestre de 2020 a connu une hausse de 7 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, essentiellement en raison d'une production inférieure et des frais de redevances plus élevés engendrés par des prix de l'or réalisés supérieurs.

Les coûts de maintien tout inclus par once vendue au deuxième trimestre de 2020 étaient de 4 % supérieurs à ceux à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation du coût des ventes par once qui a été contrebalancée par une légère baisse des coûts en immobilisations de maintien.

Les coûts en immobilisations de maintien de 8,9 millions \$ au deuxième trimestre de 2020 comprenaient des pièces de rechange de 3,2 millions \$, de l'équipement destiné à l'usine de 2,6 millions \$, des charges liées à la sécurité de 1,3 million \$, la révision des génératrices de 0,7 million \$ et divers autres coûts en immobilisations de maintien de 1,1 million \$. Les coûts en immobilisations autres que le maintien de 12,8 millions \$ comprenaient des frais de découverte incorporés de 10,6 millions \$, des charges liées à la géomembrane et au parc à résidus de 1,0 million \$ et divers autres coûts en immobilisations autres que le maintien de 1,2 million \$.

### **Perspectives**

IAMGOLD maintient les prévisions de production aurifère attribuable d'Essakane pour 2020 entre 350 000 et 370 000 onces. La mine continue de prendre de manière proactive de nombreuses mesures d'atténuation des risques occasionnés par la COVID-19 pour limiter les interactions de la main-d'œuvre et assurer la sécurité de ses activités. Les coûts en immobilisations devraient se chiffrer à environ 105 millions \$, dont 40 millions \$ en coûts en immobilisations de maintien et 65 millions \$ en coûts en immobilisations autres que le maintien.

### **Mine Rosebel – Suriname (participation d'IAMGOLD – 95 %)**

Le 12 juin 2020, IAMGOLD a suspendu les activités à la mine par suite d'un arrêt de travail du syndicat de Rosebel (voir le communiqué de presse du 16 juin 2020). IAMGOLD a repris ses activités le 24 juillet 2020.

La production d'or attribuable au deuxième trimestre de 2020 était de 28 % inférieure à celle à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'un débit inférieur et d'une quantité moindre de minerai extrait en raison de la fermeture du site minier. L'accès à la fosse Saramacca a permis d'extraire 379 000 tonnes de minerai pour alimenter Rosebel à une teneur supérieure de 1,43 g/t.

L'achèvement de la construction du chemin de halage et de l'infrastructure supplémentaire de Saramacca visé d'ici le second semestre de 2020 demeure la priorité.

Le coût des ventes par once vendue au deuxième trimestre de 2020 était de 2 % supérieur à celui à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison du volume des ventes moindre et du soutirage effectué dans les empilements à faibles teneurs pour suppléer à l'alimentation de l'usine, en partie contrebalancés par des coûts d'extraction et d'usinage inférieurs.

Le total des coûts décaissés par once produite au deuxième trimestre de 2020 montrait une baisse de 2 % par rapport à celui à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'une baisse des coûts d'exploitation et d'usinage, en partie contrebalancée par un volume de production moindre.

Les coûts de maintien tout inclus par once vendue au deuxième trimestre de 2020 étaient de 3 % supérieurs à ceux à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation du coût des ventes par once qui a été en partie contrebalancée par une baisse des coûts en immobilisations de maintien.

Au deuxième trimestre de 2020, les coûts en immobilisations de maintien de 8,9 millions \$ comprenaient les pièces de rechange de 4,8 millions \$, l'équipement destiné à l'usine de 0,8 million \$, l'équipement mobile de 0,7 million \$, la modernisation des édifices de 0,6 million \$, le développement des ressources de 0,5 million \$, la gestion des résidus de 0,3 million \$ et divers autres coûts en immobilisations de maintien de 1,2 million \$. Les coûts en immobilisations autres que le maintien de 6,7 millions \$ comprenaient 5,1 millions \$ liés au projet Saramacca et 1,6 million \$ en frais de découverte incorporés.

## **Perspectives**

IAMGOLD a baissé les prévisions de production attribuable de Rosebel en 2020 qui sont passées d'une fourchette entre 250 000 et 270 000 onces à une fourchette entre 210 000 et 230 000 onces pour tenir compte des répercussions de la crise mondiale de la COVID-19 et de l'interruption des activités le 12 juin 2020. Les coûts en immobilisations devraient se chiffrer à environ 90 millions \$, dont 50 millions \$ en coûts en immobilisations de maintien et 40 millions \$ en coûts en immobilisations autres que le maintien.

### **Mine Westwood – Canada (participation d'IAMGOLD – 100 %)**

La mine d'or Westwood a été placée en mode surveillance et maintien le 25 mars 2020, comme les autres mines dans l'ensemble de la province, conformément aux directives du gouvernement du Québec pour lutter contre la COVID-19, puisque les activités minières avaient été jugées non essentielles. Le 15 avril 2020, Westwood a repris ses activités, qui étaient en mode surveillance et maintien, à la suite de la confirmation donnée par le gouvernement du Québec le 13 avril 2020 voulant que les activités minières fassent partie des activités essentielles. Le redémarrage à Westwood a été réalisé conformément aux normes établies par le gouvernement du Québec, la Direction de la santé publique et la CNESST en vue de limiter le risque de propagation de la COVID-19. L'intensification des activités comprenait la formation des employés sur les nouvelles procédures et mesures sanitaires, l'ajustement des horaires de travail et du transport, les mesures de distanciation physique et l'équipement de protection.

Le site poursuivait l'application de sa stratégie d'utiliser la capacité de l'usine en l'alimentant de minerai provenant d'autres sources pendant la période d'intensification de la production. Afin de maximiser l'utilisation de la capacité de l'usine au deuxième trimestre de 2020, du minerai à forte teneur provenant du gisement souterrain adjacent Grand Duc a été transporté à l'usine. Conformément à cette stratégie, IAMGOLD a acheté la propriété Fayolle en Abitibi de Monarch Gold comme source future potentielle de minerai.

La production aurifère attribuable au deuxième trimestre de 2020 était inférieure de 17 % à celle à la même période de l'exercice précédent, essentiellement en raison de teneurs moindres en partie contrebalancées par un meilleur débit. Les teneurs ont diminué comparativement à la même période de l'exercice précédent en raison des quantités plus faibles de minerai alimentant l'usine qui provenait d'un gisement souterrain à plus forte teneur pendant que la mine était placée en mode surveillance et maintien. Le débit représentait 37 % de plus en raison du minerai provenant de Grand Duc pour suppléer à l'alimentation de l'usine.

Au cours du deuxième trimestre de 2020, la progression du développement souterrain s'est poursuivie en vue d'ouvrir l'accès à de nouveaux secteurs d'extraction par la réalisation d'environ 1 240 mètres de développement latéral, ce qui donne une moyenne de 14 mètres par jour. IAMGOLD a publié un rapport technique conforme à la Norme canadienne 43-101 le 5 août 2020 et a réaffirmé les prévisions de production à long terme annoncées en décembre 2019 (voir le communiqué de presse en date du 5 août 2020).

Le coût des ventes par once vendue au deuxième trimestre de 2020 a augmenté de 17 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'une baisse du volume des ventes pendant le trimestre.

Le total des coûts décaissés par once produite au deuxième trimestre de 2020 a connu une hausse de 14 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, essentiellement en raison du volume de production moindre pendant le trimestre.

Les coûts de maintien tout inclus par once vendue au deuxième trimestre de 2020 étaient de 14 % supérieurs à ceux à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation du coût des ventes par once qui a été en partie contrebalancée par une baisse des coûts en immobilisations de maintien.

Au deuxième trimestre de 2020, les coûts en immobilisations de maintien de 2,5 millions \$ comprenaient les frais de développement reportés de 1,5 million \$, l'équipement souterrain de 0,6 million \$, la construction sous terre de 0,3 million \$ et divers autres coûts en immobilisations de maintien de 0,1 million \$. Les coûts en immobilisations autres que le maintien de 2,2 millions \$ comprenaient les frais de développement reportés de 1,3 million \$, le forage de développement de 0,4 million \$, la construction sous terre de 0,3 million \$, et divers autres coûts en immobilisations autres que le maintien de 0,2 million \$.

## **Perspectives**

IAMGOLD maintient les prévisions de production de Westwood pour 2020 entre 85 000 et 100 000 onces. La mine continue de prendre de manière proactive de nombreuses mesures d'atténuation des risques occasionnés par la COVID-19 pour limiter les interactions de la main-d'œuvre et assurer la sécurité de ses activités souterraines et à la surface. Les coûts en immobilisations devraient se chiffrer à environ 43 millions \$, dont 25 millions \$ en coûts en immobilisations de maintien et 18 millions \$ en coûts en immobilisations autres que le maintien.

## ACTIVITÉS ABANDONNÉES

### Mali – Mine Sadiola (participation d'IAMGOLD – 41 %)

Le 20 décembre 2019, IAMGOLD, de concert avec son partenaire en coentreprise, AngloGold Ashanti Limited (« AGA »), a conclu une entente pour vendre leurs participations conjointes dans la Société d'Exploitation des Mines d'Or de Sadiola S.A. (« Sadiola ») à Allied Gold Corp (« Allied Gold ») pour une contrepartie en trésorerie de 105 millions \$ US. La transaction demeure assujettie à la réalisation de certaines conditions préalables, ou à la renonciation à celles-ci, y compris l'obtention de certaines approbations et quittances de la part du gouvernement du Mali. En outre, au moment de la réalisation de toutes les conditions préalables, ou de la renonciation à celles-ci, mais immédiatement avant la clôture de la transaction, Sadiola versera des dividendes de 15 millions \$ à ses actionnaires proportionnellement à leur participation.

Au 31 décembre 2019, le groupe de disposition de Sadiola satisfaisait aux critères pour être classé comme détenu en vue de la vente.

### Mali – Mine Yatéla (participation d'IAMGOLD – 40 %)

Le 14 février 2019, Sadiola Exploration Limited (« SADEX »), filiale détenue conjointement par IAMGOLD et AGA, a conclu une convention d'achat d'actions avec le gouvernement du Mali aux termes de laquelle SADEX accepte de vendre au gouvernement du Mali sa participation de 80 % dans la Société d'Exploitation des Mines d'Or de Yatéla (« Yatéla »), en contrepartie de 1 \$. Cette opération demeure soumise à diverses conditions préalables, notamment l'adoption de deux lois, la confirmation de la conversion de Yatéla en entité étatique et la création d'un organisme étatique qui assumerait la responsabilité de la réhabilitation et de la fermeture de la mine. Dans le cadre de cette opération et au moment de sa mise en œuvre, IAMGOLD paiera un montant forfaitaire d'environ 18,5 millions \$ à cet organisme étatique qui correspond aux coûts estimés de la réhabilitation et de la fermeture de la mine Yatéla et du financement de certains programmes sociaux. Lorsque cette opération sera réalisée et que le paiement sera effectué, SADEX et les membres de son groupe seront dégagés de toute obligation se rapportant à la mine Yatéla, y compris en ce qui a trait à la réhabilitation et à la fermeture de la mine et au financement de programmes sociaux.

Au 31 mars 2019, le groupe de disposition de Yatéla satisfaisait aux critères pour être classé comme détenu en vue de la vente. Le groupe de disposition de Yatéla satisfait toujours aux critères pour être classé comme étant détenu en vue de la vente puisqu'IAMGOLD est persuadée que les modalités énoncées ci-dessus seront respectées et que la vente sera conclue.

Ensemble, les groupes destinés à être cédés de Sadiola et de Yatéla sont considérés comme étant situés dans une zone géographique d'exploitation distincte et ont donc été présentés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats (perte).

## PROJETS DE MISE EN VALEUR

### Projet de coentreprise Côté Gold – Canada

Le projet Côté Gold est une coentreprise détenue à 70 % par l'exploitant IAMGOLD et à 30 % par Sumitomo Metal Mining Co., Ltd.

Au cours du deuxième trimestre de 2020, les activités d'atténuation des risques se sont poursuivies au projet Côté Gold, et plus de 60 % des travaux techniques sont maintenant réalisés. Les activités d'atténuation des risques respectent les prévisions de coûts en immobilisations et comprennent les études techniques détaillées, le perfectionnement du modèle de blocs des ressources et l'avancement des permis du projet, y compris la réception de l'approbation aux termes de l'annexe 2, prévue au paragraphe 36 de la *Loi sur les pêches* (Canada), ce qui représente une étape importante du processus d'obtention des permis relatifs aux habitats de poissons et à la gestion des résidus. La première phase du camp de construction et le déboisement du site ont été terminés au cours du trimestre.

Le 21 juillet 2020, IAMGOLD, de concert avec son partenaire en coentreprise, SMM, a annoncé la décision de procéder à la construction du projet. La décision permet de commencer la construction au troisième trimestre de 2020 et de viser une production commerciale au second semestre de 2023. IAMGOLD anticipe des investissements pour aller de l'avant avec la construction du projet se chiffrant entre 875 millions \$ et 925 millions \$ (exception faite des coûts irrécupérables) qui représentent sa part de 70 % des coûts de construction du projet, en présumant que la location des pièces majeures d'équipement minier s'élèvera à environ 80 millions \$. À un prix de l'or de 1 700 \$, la valeur actualisée nette anticipée de Côté Gold est de 2 milliards \$ et le taux de rendement interne s'élève à 22,4 %. Au cours du second semestre de 2020, l'avancement des études techniques détaillées se poursuivra, ainsi que les commandes de l'équipement à long délai de livraison, et les travaux de terrassement, de construction des chemins d'accès et des camps commenceront. Les coûts en immobilisations prévus en 2020 s'élèvent à 77 millions \$.

Les activités de forage à la zone Gosselin ont été suspendues au deuxième trimestre en raison des restrictions liées à la crise provoquée par la COVID-19. Les activités devraient reprendre au troisième trimestre et viseront l'évaluation du potentiel des ressources de la zone Gosselin.

## Projet Boto – Sénégal

Au cours du premier trimestre de 2020, IAMGOLD a annoncé que le gouvernement de la République du Sénégal a approuvé le permis d'exploitation minière pour le projet aurifère Boto d'une durée initiale de 20 ans. Le gouvernement du Sénégal a renoncé à son droit à une participation à titre onéreux de 25 %, conditionnelle à la réception d'une somme de 7 millions \$ exigible au commencement de la production commerciale. Conformément aux dispositions du code minier, la République du Sénégal a droit à une participation à titre gratuit de 10 % dans la société d'exploitation. Grâce à l'obtention du permis d'exploitation minière, une décision quant au développement et à une éventuelle production pourra être prise.

Au cours du deuxième trimestre de 2020, IAMGOLD a octroyé des contrats d'ingénierie relativement à la construction des chemins d'accès ainsi que de l'usine de traitement et du parc à résidus. Les coûts en immobilisations prévus en 2020 s'élèvent à 23 millions \$.

Les activités de prospection au deuxième trimestre ciblaient le forage de définition et de délimitation visant à transformer les ressources et à améliorer le modèle de bloc des réserves ainsi qu'à évaluer les cibles satellites hautement prioritaires. Environ 12 400 mètres de forage au diamant et en circulation inverse a été réalisé au cours du trimestre.

### PROSPECTION

IAMGOLD a activement effectué de la prospection à des projets à proximité des mines existantes et à des projets primaires situés dans neuf pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud.

Au deuxième trimestre de 2020, les coûts de prospection et d'études de projets totalisaient 7,3 millions \$ comparativement à 14,8 millions \$ à la même période de l'exercice précédent, dont 5,7 millions \$ étaient imputés aux charges et 1,6 million \$ à la prospection incorporée. Selon la méthode comptable adoptée par IAMGOLD, les coûts de prospection sont imputés aux charges et les coûts d'évaluation de la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'extraction des ressources minérales, y compris celles se trouvant à même ou à côté des sites miniers existants, sont inscrits à l'actif. La diminution des coûts de prospection totaux comparativement à la même période de l'exercice précédent reflète largement l'effet des restrictions de travail et des ralentissements vécus dans la plupart des projets en raison de la crise mondiale provoquée par l'épidémie de la COVID-19. Au cours du trimestre, les activités de forage aux projets actifs et aux sites miniers totalisaient environ 48 400 mètres.

(en millions \$)	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Projets de prospection primaire	4,0 \$	8,1 \$	10,0 \$	15,7 \$
Projets de prospection à proximité des mines <sup>1</sup>	3,3	5,5	8,0	10,5
	7,3	13,6	18,0	26,2
Études de faisabilité et autres études	—	1,2	—	1,8
	7,3 \$	14,8 \$	18,0 \$	28,0 \$

<sup>1</sup> Les projets de prospection à proximité des mines des trois mois clos au 30 juin 2020 et en 2019 comprenaient la prospection à proximité des mines et le développement des ressources respectivement de 1,4 million \$ et de 3,1 millions \$.

### PERSPECTIVES

La Société maintient ses prévisions de coûts de prospection de 52 millions \$, à l'exception des activités et des études de mise en valeur des projets. En 2020, le programme de développement des ressources et de prospection comprend environ 190 000 à 210 000 mètres de forage en circulation inverse et de forage au diamant.

(en millions \$)	Incorporés <sup>1</sup>	Dépensés	Total
Projets de prospection primaire	— \$	26 \$	26 \$
Projets de prospection à proximité des mines <sup>2</sup>	16	10	26
	16 \$	36 \$	52 \$

<sup>1</sup> La portion incorporée des coûts en immobilisations prévus en 2020 de 16 millions \$ est comprise dans les prévisions de coûts en immobilisations de 340 millions \$ (± 5 %) d'IAMGOLD.

<sup>2</sup> Les projets de prospection à proximité des mines incluent la prospection prévue aux mines existantes et le développement des ressources de 16 millions \$.

### PROJETS DE PROSPECTION À PROXIMITÉ DES MINES

Les équipes de prospection minière et régionale d'IAMGOLD ont poursuivi leurs travaux de prospection et de développement des ressources à proximité des mines au deuxième trimestre de 2020 aux exploitations d'Essakane, de Rosebel et de Westwood.

## **Essakane, Burkina Faso**

Au cours du deuxième trimestre de 2020, IAMGOLD a réalisé environ 900 mètres de forage en circulation inverse axé sur la définition et le développement des ressources à la zone principale d'Essakane. La prospection régionale comportait environ 900 mètres de forage de définition en circulation inverse au projet satellite Tassiri, situé à environ 8 kilomètres au sud-ouest de la zone principale.

## **Rosebel, Suriname**

Au cours du deuxième trimestre de 2020, IAMGOLD a réalisé environ 12 500 mètres de développement par le forage au diamant et en circulation inverse au gisement Saramacca et à la fosse Royal Hill sur la concession de la mine Rosebel. Les activités de prospection régionale se poursuivent pour évaluer différentes zones ciblées concentrées principalement le long du corridor Brokolonko-Saramacca.

## **Westwood, Canada**

Au cours du deuxième trimestre de 2020, l'excavation souterraine totalisait environ 1 250 mètres de développement latéral. De plus, environ 5 700 mètres de développement à la surface et 13 000 mètres de développement sous terre et de forage géotechnique au diamant ont été effectués. Le programme souterrain visait la définition des zones minéralisées connues et le forage de définition des ressources dans les secteurs d'extraction. Le programme en surface mettait l'accent sur la mise à jour des ressources à la fosse satellite Grand Duc, située à 3 kilomètres à l'ouest du puits de Westwood.

Après la fin du trimestre, IAMGOLD a publié les résultats de la mise à jour d'une estimation des réserves et des ressources minérales. Au 30 avril 2020, IAMGOLD avait déclaré des réserves minérales prouvées et probables attribuables totales à Westwood de 2,7 millions de tonnes d'une teneur de 7,1 g Au/t représentant 0,6 million d'onces contenues. Les ressources mesurées et indiquées attribuables totales (y compris les réserves) se chiffraient à 4,8 millions de tonnes d'une teneur de 10,2 g Au/t représentant 1,6 million d'onces contenues, et les ressources présumées attribuables totalisaient 6,4 millions de tonnes d'une teneur de 8,6 g Au/t représentant 1,8 million d'onces contenues (voir le communiqué du 5 août 2020).

## **PROJETS DE PROSPECTION PRIMAIRE**

Outre les programmes de prospection aux sites miniers et à proximité des mines décrits ci-dessus, IAMGOLD a activement mené un certain nombre de projets de prospection primaire et de programmes de forage allant du stade initial au stade avancé au deuxième trimestre de 2020. Les principaux résultats de cette prospection comprenaient :

### **Diakha-Siribaya, Mali**

Au cours du deuxième trimestre de 2020, les activités de prospection ont été concentrées sur l'exploration de cibles géochimiques et géophysiques hautement prioritaires présélectionnées dans un rayon de 20 kilomètres du gisement Diakha. Environ 1 300 mètres de forage au diamant a été effectué pendant le trimestre pour tester les prolongements du gisement Diakha latéralement et au sud.

### **Coentreprise Monster Lake, Canada**

Le projet Monster Lake, situé à 50 kilomètres au sud-ouest de Chibougamau, au Québec, fonctionne selon une convention de participation conditionnelle de 75 % à IAMGOLD et de 25 % à TomaGold Corporation.

Au cours du deuxième trimestre de 2020, IAMGOLD a repris les activités de forage et a réalisé environ 1 400 mètres de forage au diamant visant à tester la zone de cisaillement Annie afin de tenter d'élargir la minéralisation recoupée en 2019.

### **Coentreprise Nelligan, Canada**

Le projet Nelligan fonctionne selon une convention de participation conditionnelle de 75 % pour IAMGOLD et de 25 % pour Vanstar Mining Resources Inc. dans le but de former une coentreprise avec cette dernière. IAMGOLD détient une option d'accroître sa participation de 5 %. Le projet est situé à environ 15 kilomètres au sud du projet Monster Lake dans le secteur de Chapais-Chibougamau au Québec.

Au cours du deuxième trimestre de 2020, IAMGOLD a annoncé les résultats d'analyse issus du programme de forage hivernal visant à tester la continuité de la zone Renard et son prolongement à l'ouest. Les principaux résultats comprenaient : 25,1 mètres d'une teneur de 1,87 g Au/t, 27,0 mètres d'une teneur de 2,86 g Au/t et 10,5 mètres d'une teneur de 10,5 g Au/t (voir le communiqué de presse du 18 juin 2020). Les activités de forage ont été interrompues pendant le deuxième trimestre en raison des répercussions des restrictions de travail mises en place dans le cadre de la crise occasionnée par la COVID-19. La Société envisage actuellement la reprise des activités de forage.

### **Option d'achat Rouyn, Canada**

IAMGOLD détient une option d'achat visant Ressources Yorbeau inc. (« Yorbeau ») concernant le projet aurifère Rouyn, situé près de la ville de Rouyn-Noranda au Québec. En vertu des modalités de la convention d'achat, IAMGOLD peut acquérir une participation de 100 % dans le projet en effectuant des paiements en trésorerie prévus totalisant 4 millions \$ CA et en affectant un total de 9 millions \$ CA à la prospection sur une période de quatre ans.

À la fin de cette période, IAMGOLD doit réaliser une estimation des ressources conforme à la Norme canadienne 43-101, après quoi IAMGOLD pourra acquérir à son choix une participation de 100 % dans le projet, sous réserve du paiement à Yorbeau d'une redevance sur le rendement net à la sortie de fonderie de 2 %, d'une somme égale au moindre de 15 \$ CA l'once de ressources ou 30 millions \$ CA.

Au deuxième trimestre de 2020, IAMGOLD a annoncé les résultats d'analyse du forage réalisé en 2019 et en 2020, respectivement à Astoria et au lac Gamble. Les principaux résultats comprenaient : 9,8 mètres d'une teneur de 10,4 g Au/t, 9,8 mètres d'une teneur de 27,8 g Au/t (incluant 4,4 mètres d'une teneur de 58,4 g Au/t) et 9,0 mètres d'une teneur de 5,8 g Au/t (voir le communiqué de presse en date du 13 mai 2020).

Grâce à la reprise des activités à la fin du deuxième trimestre, IAMGOLD a réalisé environ 150 mètres de forage au diamant en vue de tester des cibles hautement prioritaires près du gisement historique Astoria. Environ 5 000 mètres de forage est prévu pendant cette phase du programme. Les résultats serviront à préciser les modèles des gisements au lac Gamble et à Astoria et à étayer une première estimation des ressources de la zone du lac Gamble.

## AUTRES

### Loma Larga (anciennement Quimsacocha), Équateur

IAMGOLD, par sa part de 35,6 % dans les capitaux propres d'INV Metals Inc. (« INV Metals »), détient une participation indirecte dans le projet aurifère, argentifère et cuprifère Loma Larga en Équateur méridional.

Au cours du deuxième trimestre de 2020, INV Metals a déposé un rapport technique d'étude de faisabilité conforme à la Norme canadienne 43-101 pour étayer les résultats de faisabilité mis à jour et annoncés. L'étude de faisabilité soutient la mise en valeur proposée d'une mine souterraine dont la production moyenne annuelle anticipée se chiffre à 203 000 onces d'or équivalent sur une durée de vie de 12 ans, à un taux de rendement interne après impôt de 28,3 %, une période de récupération de 2,4 ans et une valeur actualisée nette après impôt de 454 millions \$ en utilisant un prix de l'or de 1 400 \$ l'once (voir le communiqué de presse d'INV Metals du 31 mars et du 14 avril 2020).

Pendant le reste de 2020, INV Métal prévoit concentrer ses efforts sur les demandes de permis de Loma Larga, visant principalement à obtenir les principaux permis environnementaux, ainsi qu'un accord de protection des investissements pour permettre à son conseil d'administration de prendre une décision quant à la mise en valeur (voir le communiqué de presse d'INV Métal du 31 mars 2020).

## RENOIS (excluant les tableaux)

- 1 Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, comme indiqué à la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires d'IAMGOLD, est établi sur une base attribuable d'onces vendues (hormis les participations ne donnant pas le contrôle de 10 % à Essakane et de 5 % à Rosebel).
- 2 Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Se reporter au rapprochement de la section des mesures de rendement hors PCGR du rapport de gestion d'IAMGOLD.
- 3 Le taux JART désigne le nombre d'incidents occasionnant des jours d'absence, des restrictions et des transferts par 100 employés.
- 4 Indice social Jantzi (JSI). Le JSI est un indice modelé sur le S&P/TSX 60 et pondéré selon la capitalisation boursière qui se compose d'actions ordinaires de sociétés choisies en fonction de leur responsabilité sociale selon un vaste ensemble de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

## TÉLÉCONFÉRENCE

Une téléconférence aura lieu le jeudi 6 août 2020 à 8 h 30 (heure de l'Est) au cours de laquelle la direction discutera des résultats d'exploitation et des résultats financiers d'IAMGOLD du deuxième trimestre de 2020. Une webdiffusion de la conférence téléphonique sera disponible sur le site Web d'IAMGOLD à l'adresse :

[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com).

Renseignements au sujet de la téléconférence :

**N° sans frais en Amérique du Nord : 1 800 319-4610 ou à l'international : 1 604 638-5340**

L'enregistrement de l'appel sera disponible pendant un mois après la téléconférence en composant :

N° sans frais en Amérique du Nord : 1 800 319-6413 ou à l'international : 1 604 638-9010, mot de passe : 4779#.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Toute l'information contenue dans le présent communiqué de presse, y compris l'information relative au rendement financier ou aux résultats d'exploitation futurs de la Société et tout autre énoncé qui exprime les attentes ou les estimations de la direction quant aux rendements futurs, à l'exception des faits historiques, constitue des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont établis selon des anticipations, des estimations et des projections à la date du présent communiqué de presse. Par exemple, les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse se retrouvent, sans s'y limiter, dans les titres des rubriques intitulées « Prochains catalyseurs de croissance », « Sommaire du deuxième trimestre de 2020 », « Prévisions de 2020 », « Projets de mise en valeur », et « Prospection », et comprennent, sans s'y limiter, les énoncés en ce qui concerne les prévisions de la Société à l'égard de la production, le coût des ventes, le total des coûts décaissés, les coûts de maintien tout inclus, les charges d'amortissement, le taux d'impôt effectif, les coûts en immobilisations, les perspectives des exploitations, les projets de mise en valeur et d'expansion, la prospection, les cours futurs de l'or, les prévisions concernant les projets de la Société, l'estimation des réserves et des ressources minérales, la réalisation des estimations des réserves et des ressources minérales, le moment et le volume de la production future estimée, les coûts de production, les délais d'obtention des permis, les fluctuations des monnaies, les exigences d'investissement supplémentaire, la réglementation gouvernementale des exploitations minières, les risques environnementaux, les dépenses de réhabilitation non anticipées, les litiges liés aux titres de propriétés ou de claims et les limitations de couverture d'assurance. Les énoncés prospectifs sont fournis dans le but de

donner des renseignements concernant les attentes actuelles de la direction et les plans au sujet de l'avenir. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « compter », « prévoir » ou « projeter », « planifier », « chercher à », « potentiel », « prévisions », « perspectives », « cibles », « stratégie », « classe mondiale », « transformateur », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs s'appuient nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables par la direction, sont, de par leur nature, assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. La Société met en garde le lecteur que de tels énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant entraîner des écarts considérables entre les résultats financiers, le rendement ou les réalisations réels d'IAMGOLD et les prévisions des résultats, du rendement ou des réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne constituent en aucun cas une garantie des résultats futurs. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent, sans s'y limiter, les fluctuations du cours mondial de l'or, du cuivre, de l'argent ou de certaines autres marchandises (comme le diesel et l'électricité); les fluctuations du dollar américain et des autres monnaies, des taux d'intérêt et des taux d'emprunt de l'or; les risques découlant de la détention d'instruments dérivés; les niveaux de liquidités et des sources de financement; l'accès aux marchés financiers et au financement; les régimes fiscaux miniers; la capacité à réussir l'intégration des actifs acquis; l'évolution des lois, des politiques ou de l'économie des États dans lesquels la Société exerce des activités; les difficultés opérationnelles ou techniques pouvant survenir dans le cadre des activités d'exploitation et de mise en valeur, y compris les problèmes géotechniques et la sismicité; les lois et la réglementation régissant la protection de l'environnement; les relations de travail; la disponibilité et les coûts supérieurs associés aux intrants miniers et à la main-d'œuvre; les négociations de nouvelles conventions collectives raisonnables pourraient ne pas être fructueuses, auquel cas une grève ou un arrêt de travail pourrait être déclenché, ce qui aurait une incidence néfaste considérable sur les résultats et la situation financière de la Société; la nature spéculative de la prospection et de la mise en valeur, notamment les risques d'épuisement graduel des réserves ou la diminution de leur teneur; l'évolution défavorable des cotes de crédit de la Société; les contestations relatives aux titres de propriété, surtout dans le cas des propriétés non mises en valeur; la capacité de livrer de l'or conformément aux accords de paiements anticipés sur la vente à terme d'or; le droit des parties de mettre fin aux accords de paiements anticipés sur la vente à terme d'or dans certains cas; l'incapacité d'appliquer une hausse du cours de l'or excédant le plafond d'une opération à fourchette de taux (tunnel) conclue dans le cadre d'un accord de paiement anticipé sur la vente à terme d'or, comme l'opération à fourchette de taux conclue relativement à l'or vendu à terme en janvier 2019; les conséquences opérationnelles potentielles directes ou indirectes découlant de maladies contagieuses ou de pandémies, comme l'épidémie de la COVID-19; et les risques associés à la prospection, à la mise en valeur et à l'activité minière. La Société peut également faire l'objet de litiges et être exposée aux risques juridiques et politiques. Les risques et incertitudes inhérents à tous les projets d'IAMGOLD incluent l'inexactitude des estimations des réserves et des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en capital, des coûts d'exploitation de ces projets et du prix futur de l'or. Les projets de mise en valeur n'ont aucun historique à partir duquel il est possible d'établir une estimation des flux de trésorerie futurs. Les coûts en immobilisations et le temps requis pour mettre en valeur de nouvelles mines ou autres projets sont considérables, et des changements dans les coûts ou l'échéancier de construction peuvent avoir une incidence sur la rentabilité du projet. Les coûts réels et le rendement économique pourraient différer considérablement des estimations d'IAMGOLD ou IAMGOLD pourrait ne pas obtenir les approbations gouvernementales nécessaires à la poursuite de la mise en valeur, du développement ou de l'exploitation d'un projet.

Pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est confrontée, et qui peuvent faire en sorte que les résultats financiers, la performance opérationnelle ou les réalisations réelles d'IAMGOLD et les prévisions des résultats, de la performance opérationnelle ou des réalisations futures, exprimées ou sous-entendues par ces énoncés prospectifs et que les énoncés prospectifs diffèrent de façon importante, se reporter à la plus récente notice annuelle de la Société déposée auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et aussi dans le formulaire 40-F (Form 40-F) déposé auprès de la « United States Securities and Exchange Commission » sur le site [www.sec.gov/edgar.shtml](http://www.sec.gov/edgar.shtml). Les risques décrits dans la notice annuelle (déposée et consultable sur les sites [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et [www.sec.gov/edgar.shtml](http://www.sec.gov/edgar.shtml) et également disponible sur demande auprès de la Société) sont intégrés par renvoi au présent communiqué de presse.

La Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, verbalement ou par écrit, qui peut être fait, à l'occasion, par IAMGOLD ou en son nom, sauf si les lois l'exigent.

### **Personnes qualifiées**

Les renseignements techniques concernant les activités de prospection contenues dans le présent communiqué sont préparés sous la supervision de Craig MacDougall, géologue professionnel, vice-président principal, Exploration, pour IAMGOLD, et sont revus et vérifiés par ce dernier. M. MacDougall est une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101.

### **Au sujet d'IAMGOLD**

IAMGOLD est une société minière de rang intermédiaire qui possède trois mines sur trois continents, notamment la mine Essakane au Burkina Faso, la mine Rosebel au Suriname, et la mine Westwood au Canada. À son solide éventail d'actifs stratégiques s'ajoutent le projet de mise en valeur Côté Gold au Canada, le projet de mise en valeur Boto au Sénégal, ainsi que des projets d'exploration primaire et à proximité des mines situés dans divers pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Amérique du Sud et de l'Amérique du Nord. Le 21 juillet 2020, IAMGOLD, de concert avec son partenaire en coentreprise, Sumitomo Metal Mining Co., Ltd., a annoncé la décision de procéder à la construction du projet Côté Gold.

IAMGOLD est déterminée à entretenir sa culture d'exploitation minière responsable observant des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. Elle emploie environ 5 000 personnes. L'engagement d'IAMGOLD à l'égard de Zéro Incident se retrouve dans tous les aspects de ses activités. IAMGOLD fait partie des entreprises figurant sur l'indice JSI<sup>4</sup>.

Les titres d'IAMGOLD ([www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)) sont inscrits à la cote de la Bourse de Toronto (symbole « IMG ») et de la Bourse de New York (symbole « IAG »).

**Pour de plus amples renseignements :**

**Indi Gopinathan**, vice-présidente, Relations avec les investisseurs et Communications, IAMGOLD Corporation  
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

**Philip Rabenok**, analyste principal, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation  
Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888-464-9999 info@iamgold.com

**Veillez prendre note :**

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à [www.iamgold.com](http://www.iamgold.com) et sur le site Web de Newsfile à [www.newsfilecorp.com](http://www.newsfilecorp.com). Vous pouvez obtenir tous les documents d'IAMGOLD sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

The English version of this news release is available at <http://www.iamgold.com/>.